

VILLE DE DRANCY



STATIONNEMENT

Dernière ligne droite pour le plan 1000 places

Annoncé fin 2022, ce plan destiné à améliorer le quotidien des automobilistes drancéens en récupérant du stationnement en voirie touche à sa fin. À la fin de l'année, la dernière vague d'une cinquantaine de rues sera lancée.

Publié le 27 octobre 2025

Les travaux récents



LE STATIONNEMENT À DRANCY

SUBVENTION PORTAIL AUTOMATIQUE

C'est à un véritable travail de fourmi que se sont livrés les services de la voirie, examinant rue par rue les possibilités de gain d'emplacements supplémentaires pour stationner dans les rues pavillonnaires. Pour y parvenir, c'est une méthode bien connue pour son efficacité qui est appliquée : transformer le stationnement unilatéral alterné par quinzaine en stationnement bilatéral. À chaque fois, ce sont quelques places de grapillées, parfois 2, mais aussi 20 parfois. Après une pause estivale de trois mois, durant laquelle plusieurs chantiers d'importance ont été menés à bien, comme la réfection des rues Anatole France, Auguste Blanqui ou d'Alsace-Lorraine, sans oublier toutes les cours d'école, les travaux du plan 1000 places ont repris mi-septembre.

Achèvement en vue



Rue Carels



Rue de la Fraternité

Depuis le lancement de l'opération, 134 rues ont été réalisées, correspondant à 864 places de stationnement sur voirie supplémentaires. Des travaux sont encore en cours et il reste désormais une cinquantaine de rues à traiter, pour lesquelles les réunions seront programmées à partir de novembre. Avec à la clé, encore quelque 200 places de plus. Et donc un plan qui s'achèvera probablement au premier semestre 2026. C'est en effet à l'issue d'un long processus de concertation avec les habitants que les travaux peuvent être effectués : réunion publique de présentation des aménagements, courrier adressé à chaque riverain afin de recueillir remarques et assentiment. C'est ainsi que le projet peut être abandonné. Ce fut le cas rue Mozart où une majorité de non s'est dégagée.

Ce réaménagement doit aussi permettre de mieux lutter contre les véhicules ventouses. Avant ceux-ci ne bougeaient que tous les 15 jours. Désormais, quelques uns ne bougent plus du tout. *"Pour les repérer et les enlever, la ville a besoin de la vigilance des citoyens qui doivent les signaler grâce à l'application Thelma, rappelle le Maire Aude Lagarde. Afin que les indélicatesses de quelques-uns ne nuisent pas au quotidien de la majorité".*

Pour rappel, ces dernières années, [nombre de parkings ont par ailleurs été créés](#), avec plus de 500 places : [au stade nautique](#), dans une dizaine de plus petits parcs, dont 3 rue Anatole France et 2 avenue Marceau.



Aménagements de sécurité routière

La refonte du stationnement permet de donner un coup de neuf à la rue : marquages au sol, passages piétons refaits et panneaux de signalisation changés. La protection des véhicules aux intersections va de pair, de même que celle des sorties de garages privés par l'installation de poteaux en acier, demi-sphères ou îlots. Les chicanes ainsi créées présentent l'avantage de ralentir naturellement la vitesse de circulation des véhicules dans ces artères résidentielles.

D'ailleurs des relevés de vitesse sont systématiquement effectués dans les rues nouvellement transformées, prouvant régulièrement que seul un petit nombre d'automobilistes dépasse les 50 km/h. Bien entendu, ce plan ne règlera pas en un coup de peinture les nombreux désagréments rencontrés en matière de stationnement. Mais il convient de rappeler la difficulté de résoudre une équation compliquée : malgré l'efficacité de ce plan, nos rues ne sont pas capables d'accueillir un nombre de véhicules en constante augmentation.



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[Personnaliser](#)